

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25600**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Animateur d'équipe en logistique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi des industries de santé (CPNEIS) - Les entreprises du médicament (LEEM)	Président de la CPNEIS

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3104 - Industrie pharmaceutique

#### Code(s) NSF :

311p Gestion des flux et des stocks de marchandises

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le (la) titulaire du CQP Animateur d'équipe en logistique organise les activités logistiques sur un secteur dans une entreprise qui produit des médicaments à usage humain ou vétérinaire.

Il (elle) anime une ou plusieurs équipes. Il (elle) optimise la qualité et la sécurité des interventions de l'équipe et assure l'interface avec la production et les services support.

Les principales situations professionnelles rencontrées sont les suivantes :

- Organisation et planification des activités logistiques (approvisionnement, réception, préparation de commandes, stockage, expéditions...) au sein de son équipe
- Animation et coordination des équipes en logistique
- Supervision de la mise en œuvre des opérations logistiques
- Prise de mesures ou actions correctives en cas d'anomalies ou incident
- Etablissement des rapports journaliers et fiches d'incidents - transmission des consignes à la relève
- Formation et information des équipes de logistiques
- Contrôle de l'application et du suivi des procédures et des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement
- Renseignement et vérification des documents liés à la logistique
- Rédaction de documents (mode opératoire, procédure)
- Informations orales de la hiérarchie, des autres services sur les activités de son service et rédaction de compte rendu d'activités, rapports journaliers
- Réalisation d'actions d'amélioration continue en y associant son équipe

Les capacités attestées :

- Organiser des activités de logistique sur un secteur en fonction du planning prévu, des priorités et des aléas liés à la réception, au stockage, à la préparation et aux expéditions des produits
- Organiser le flux des documents et informations sur son secteur
- Organiser les activités d'une équipe pour réaliser le planning
- Organiser le flux des matières, articles, produits finis, déchets et les déplacements de personnel sur son secteur
- Identifier les caractéristiques des matières, articles et produits finis pharmaceutiques et leurs conditions de stockage
- Lancer les opérations logistiques en fonction des besoins des clients internes et externes
- Contrôler les opérations réalisées (les approvisionnements, les préparations, les expéditions, livraisons, les mouvements de stocks...), les délais et les conditions de stockage
- Superviser et contrôler les inventaires
- Mettre à jour les données de son secteur en utilisant tout système informatisé lié à la gestion des stocks
- Déterminer les mesures à prendre en cas de dysfonctionnement, de dérive ou de non-conformité liés aux opérations logistiques
- Apporter un support technique et méthodologique à ses collaborateurs dans la réalisation des opérations logistiques et le diagnostic d'une dérive ou non-conformité
- Evaluer sur un secteur la conformité des activités, des locaux et des équipements avec les BPF/ BPD, les règles de sécurité et les procédures
- Faire appliquer les BPF/ BPD, les règles de sécurité et les procédures par l'ensemble des collaborateurs et intervenants sur un secteur
- Analyser les causes de non-conformités liées à la qualité et à la sécurité
- Veiller à ce que toute déviation ou non-conformité soit enregistrée et traitée et assurer le suivi d'actions correctives
- Apprécier la conformité des documents de traçabilité concernant son secteur
- Rédiger un document (mode opératoire, rapport simple, procédure...) en fonction des règles de qualité internes et externes
- Appliquer les règles de gestion du personnel (congés, horaires, RTT, pauses...)
- Assurer l'intégration et le suivi des intérimaires et des nouveaux collaborateurs
- Appliquer les règles de gestion d'un budget de fonctionnement sur son secteur
- Communiquer efficacement avec des interlocuteurs différents dans des situations variées
- Former et assister des collaborateurs sur la pratique des activités professionnelles
- Animer une équipe de collaborateurs sur un secteur : donner des directives, transmettre des informations, gérer des conflits, apprécier le

travail réalisé, motiver et convaincre son ou ses équipes, mener des entretiens et fixer des objectifs

- Suivre et / ou accompagner l'acquisition des compétences et proposer des évolutions dans un cadre défini
- Rechercher et traiter des informations liées aux activités professionnelles (qualité, réglementation pharmaceutique, règles de gestion du personnel, technologie, ...)
- Proposer et mettre en place des actions correctives pour remédier aux non-conformités liées à la qualité et à la sécurité, en liaison avec les autres services
- Analyser et interpréter des résultats de suivi d'indicateurs de productivité
- Proposer et mettre en place des actions correctives pour réduire les coûts et les délais, en liaison avec les autres services
- Animer un plan d'action au sein d'une équipe

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités : Industries du médicament à usage humain et à usage vétérinaire.

Types d'emploi accessible : animateur(trice) d'équipe de logistique dans les industries du médicament, chef d'équipe logistique

### Codes des fiches ROME les plus proches :

N1301 : Conception et organisation de la chaîne logistique

### Réglementation d'activités :

Une formation aux Bonnes Pratiques de Distribution (BPD) est également obligatoire pour travailler en logistique de produits pharmaceutiques.

L'obtention du CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) est souvent demandée aux animateurs d'équipe logistique

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de 6 unités de compétences :

- Unité de compétence 1 - Organiser les activités logistiques sur un secteur
- Unité de compétence 2 - Superviser la mise en œuvre des opérations logistiques sur son secteur
- Unité de compétence 3 - Faire appliquer les règles de qualité et de sécurité sur son secteur et contrôler leur application
- Unité de compétence 4 - Appliquer des règles simples de gestion et d'administration du personnel sur son secteur
- Unité de compétence 5 - Communiquer et animer une équipe
- Unité de compétence 6 - Animer des actions de progrès sur son secteur

Chacune unité des compétences peut faire l'objet d'une validation partielle. Les 6 unités de compétences doivent être validées pour que le CQP soit délivré.

Après un parcours de développement des compétences, l'accès à la certification s'appuie sur une évaluation reposant sur quatre modalités :

- Observation en situation professionnelle
- Rédaction d'un bilan écrit décrivant son action d'animation d'équipe
- Compte-rendu écrit d'une action d'amélioration menée
- Entretien avec trois évaluateurs (évaluateur habilité par la CPNEIS, le responsable hiérarchique du candidat, une personne de l'entreprise qualifiée externe au service désignée par la Commission formation ou par les Institutions Représentatives du Personnel de l'entreprise) sur les activités professionnelles réalisées par le candidat au cours de sa période de mise en pratique et, le cas échéant, au cours de son expérience antérieure.

Par Validation des acquis de l'expérience, après l'étape de recevabilité de la demande, l'accès à la certification s'appuie sur une évaluation reposant sur quatre modalités

- Renseignement du dossier du candidat
- Rédaction d'un bilan écrit décrivant son action d'animation d'équipe
- Compte-rendu écrit d'une action d'amélioration menée
- Evaluation s'appuyant sur l'expérience du candidat, à partir d'un dossier renseigné par le candidat, d'une observation et analyse des situations professionnelles rencontrées et d'un échange avec les évaluateurs.
- Cette évaluation est réalisée par un évaluateur habilité par la CPNEIS, le responsable hiérarchique du candidat et une personne de l'entreprise qualifiée externe au service.

### Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury paritaire national est composé du même nombre de représentants « employeurs » que de représentants des « organisations syndicales » Le jury est également composé de quatre experts en formation professionnelle

En contrat de professionnalisation	X		Le jury paritaire national est composé du même nombre de représentants « employeurs » que de représentants des « organisations syndicales » Le jury est également composé de quatre experts en formation professionnelle
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X		Le jury paritaire national est composé du même nombre de représentants « employeurs » que de représentants des « organisations syndicales » Le jury est également composé de quatre experts en formation professionnelle

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 6 mai 2015 publié au Journal Officiel du 27 mai 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Animateur d'équipe en logistique" avec effet au 27 mai 2015, jusqu'au 27 mai 2020.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

[www.leem.org](http://www.leem.org)

#### Autres sources d'information :

Lettre CQP

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

[www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)

#### Lieu(x) de certification :

CPNEIS - PARIS

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

France entière

#### Historique de la certification :

Modalité d'élaboration des référentiels :

Pour chaque CQP, les éléments suivants sont élaborés par la Branche :

Un référentiel d'activités détaillant les situations de travail rencontrées et les activités professionnelles réalisées

Un référentiel de compétences organisé en différentes unités de compétences

Un référentiel de certification décrivant les compétences évaluées et, pour chaque compétence, les critères et les modalités d'évaluation

Création du dispositif CQP par accord collectif du 13/12/1999, révisé le 19/01/ 2004